



Harcèlement scolaire: le gouvernement veut des adultes référents dans chaque collège et lycée

Paris, 28 mai 2021 (AFP) -

A compter de la rentrée prochaine, les collèges et lycées devront tous se doter d'équipes spécialement formées à la prise en charge du harcèlement scolaire, et d'élèves "ambassadeurs" pour lutter contre ce phénomène, a annoncé le gouvernement vendredi.

La lutte contre le harcèlement, "c'est un combat, (...) ça implique tout le monde", a résumé le ministre l'Education Jean-Michel Blanquer, venu présenter ces nouvelles mesures avec l'épouse du chef de l'Etat Brigitte Macron dans un collège de Ballancourt-sur-Essonne (Essonne), en grande banlieue parisienne.

Depuis septembre 2019, un programme anti-harcèlement "clé en main" était testé dans six académies, où des équipes de certains établissements étaient spécifiquement formées à la prise en charge des situations de harcèlement, et où les élèves étaient impliqués pour lutter contre ce phénomène, notamment grâce à la désignation "d'ambassadeurs +non au harcèlement+".

Ce programme va désormais être généralisé à l'ensemble des 5.200 collèges et 3.300 lycées de France, a expliqué à l'AFP le directeur général de l'enseignement scolaire, Edouard Jeffray.

Chaque établissement devra se doter d'une équipe "de plusieurs personnes formées à la prise en charge spécifique du harcèlement, grâce notamment à une formation à distance qui sera mise en ligne à partir du mois de septembre", a-t-il détaillé.

Tous les collèges et lycées devront également avoir des élèves ambassadeurs contre le harcèlement, "au minimum quatre à cinq par établissement". Selon M. Jeffray, "ce qui marche le mieux dans ce domaine, c'est quand les élèves se parlent entre eux".

Dans cette optique, la qualité du climat scolaire sera aussi mesurée dans chaque établissement et les conseils de vie collégienne et lycéenne, qui réunissent des représentants d'élèves, seront invités à s'emparer du sujet pour imaginer des actions dans leur établissement.

Depuis 2019, le droit des élèves à suivre une scolarité sans harcèlement est inscrit dans la loi.

Le gouvernement a également étendu les horaires d'ouverture des numéros contre le harcèlement (30 20) et le cyberharcèlement (30 18), et a augmenté le nombre de référents académiques sur le sujet. Ils sont aujourd'hui 350 en France, contre 30 en 2014 selon M. Jeffray, et interviennent dans les cas de harcèlement les plus difficiles, ou pour former des enseignants.

"On a encore des progrès à faire" a jugé M. Blanquer. "Ces dernières années on a réussi à faire reculer un peu le harcèlement, (...) mais on n'a pas réussi à faire reculer le cyberharcèlement", un phénomène qui s'est notamment aggravé pendant la crise sanitaire, a-t-il rappelé.

pho-rfo/ito/bow

Afp le 28 mai 21 à 17 57.

